

Commune de Cournonsec



Projet Pédagogique

Année 2025-2026

Accueil collectif pour mineurs 3-17 ans
ALP - ALSH - ADOS « Espace Jeunes »

« Espace Jacques Souviron » municipal
chemin du Roudourel
34660 COURNONSEC
tel: 04-67-85-39-67



A. LA STRUCTURE D'ACCUEIL DE MINEURS 3-17 ANS

- 1) Présentation, état des lieux
- 2) Le projet éducatif municipal
- 3) Intentions éducatives de l'équipe de direction
- 4) Intentions pédagogiques
- 5) Les locaux

B. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT

- 1) Accueil des enfants et des jeunes, et de leur famille
- 2) L'accompagnement
- 3) Les activités et les sorties
- 4) Les repas
- 5) Le rythme de l'enfant et du jeune
- 6) La Sécurité, santé et hygiène
- 7) Le fonctionnement des séjours
- 8) La communication

C. LE ROLE ET LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

- 1) Les 5 fonctions de l'animateur
- 2) Les missions de l'animateur à Cournonsec

D. LES PROJETS COMMUNS TRANSVERSAUX

- 1) La fête de la jeunesse
- 2) Bio-Divers-Cité
- 3) Gestes de premiers secours et sécurité routière
- 4) Passerelles entre les âges et les établissements
- 5) Le projet d'enfant
- 6) Les manifestations culturelles locales

E. LES PROJETS D'ANIMATION SPECIFIQUES AUX ANIMATEURS

- 1) Les ateliers des Petits Chefs
- 2) Création nature
- 3) Découverte des animaux
- 4) Découvrir ou redécouvrir les comptines d'enfants
- 5) Vivre ensemble : respect et politesse
- 6) Human'récup
- 7) Valorisation des espaces verts

F. L'EQUIPE D'ENCADREMENT

- 1) Accueil du personnel
- 2) Horaires de travail
- 3) Fonctionnement de l'équipe
- 4) Les pauses
- 5) Les réunions
- 6) L'évaluation

G. LES ANNEXES

- 1) Journée type ALSH et mercredi
- 2) Journée type ALP
- 3) Organigramme SEJE

A. LA STRUCTURE D'ACCUEIL DE MINEURS 3-17 ANS

1) PRESENTATION GENERALE

La structure d'accueil de mineurs Jacques Souviron propose une offre de loisirs pour les 3-17 ans sur la commune de Cournonsec, déclinée en trois types d'accueil : périscolaire 3-11 ans (ALP les jours scolaires et mercredis), extrascolaire 3-11 ans (ALSH durant les vacances scolaires), l'ALSH ados « espace jeunes » 12-17 ans extrascolaire.

2) LE PROJET EDUCATIF MUNICIPAL

En cohérence avec son projet politique et à travers les actions mises en œuvre, la volonté de la commune de Cournonsec est d'agir pour l'enfant dans la conviction et ainsi :

- De répondre de façon adaptée aux besoins psychologiques, physiologiques et sociaux de l'enfant et du jeune
- De favoriser le développement de l'enfant vers la citoyenneté dans la considération d'un positionnement actif dans sa vie et dans la vie de la communauté ainsi que la notion de droits et devoirs afin de le sensibiliser à la notion de démocratie active
- D'accompagner l'enfant vers la responsabilisation et l'autonomie
- De développer chez l'enfant la notion de respect et de comportements de respect envers autrui, l'environnement et lui-même
- De développer la socialisation de l'individu et les comportements d'entre-aide dans le milieu collectif

3) INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE DE DIRECTION

a. **Le respect fondamental de l'enfant, en :**

- Le considérant en tant que citoyen, et adulte de demain
- Lui assurant d'être respecté **dans sa diversité**
- Garantissant le respect de la laïcité
- Affirmant l'esprit de solidarité, l'ouverture d'esprit, le partage, l'écoute et la vie collective

b. **Ouverture et découverte de l'ailleurs**

Nous ne privilégions aucune activité en particulier mais un accent fort oriente les interventions autour d'un objectif pédagogique large : l'ouverture sur l'extérieur de la structure, vers la curiosité et la connaissance de « l'ailleurs » :

- La découverte du patrimoine local (les festivités, les services publics, les écoles, les structures et associations)
- Les villages voisins, notamment via la convention intercommunale « Divers Jeunes »
- Le réseau de partenaires et instances extérieurs (médiathèques, Montpellier Méditerranée Métropole, Conseil Départemental).
- La découverte et le respect de l'environnement (mini séjours et nuitées), connaître et comprendre le monde tout en protégeant et en respectant l'équilibre naturel.

c. **La cohérence dans les loisirs pour les mineurs**

- Volonté de tisser un maillage éducatif entre les différents partenaires locaux
- Cohérence d'accueil et d'activités pour les 3-17 ans : équipe de direction et d'animation stable.
- L'épanouissement physique et moral de l'enfant par des activités ludiques

4) INTENTIONS PEDAGOGIQUES : CHOISIR UNE PEDAGOGIE A METTRE EN PLACE POUR LA PLACE DE CHAQUE ENFANT ET DU JEUNE

Afin de mettre l'enfant et le jeune en confiance dans son ouverture et sa curiosité vers l'ailleurs, nous veillerons à :

- a. **Favoriser le projet d'enfant et du jeune**, à intégrer leurs demandes et leurs besoins sans crainte d'être ambitieux et voir grand (conseil de la jeunesse, montage de Cap jeunes)
- b. **Valoriser le groupe ou l'individu dans le groupe** pour mettre en avant la réussite de chacun, son avis et ses propositions
- c. **Donner le choix à l'enfant et au jeune** du contenu de ses activités, tout en veillant à la découverte d'activités originales et au « ne rien faire », et en proposant des temps « décloisonnés » et des passerelles d'un groupe à l'autre.
- d. **Donner des outils et des connaissances à l'équipe d'animation** (découverte de la pédagogie, projet d'animation, organisation des temps et des lieux, échanges de pratiques, travail en équipe, rôle et attitude de l'animateur)

5) LES LOCAUX

- L'espace Jacques Souviron : ALP + ALSH maternel et élémentaire

La capacité :

- En ALSH (vacances scolaires) : 24 enfants de moins de 6 ans, 36 enfants de moins de 12 ans
- En ALP (jours d'école) : 90 enfants de moins de 6 ans, 190 enfants de moins de 12 ans
- En ALP (le mercredi) : 24 enfants de moins de 6 ans, 36 enfants de moins de 12 ans

Les espaces :

- Un hall d'accueil pour les familles, pour poser et récupérer les effets personnels des enfants (porte manteau et bac).
- Deux salles d'activités : une salle pour les enfants de moins de 6 ans et une salle pour les enfants de plus de 6 ans. Chacune des salles est aménagée en coins thématiques pensés par l'équipe pédagogique. Ces coins évoluent selon la fréquentation de la structure et des périodes. Des sanitaires sont implantés dans chacune des salles pour les enfants ainsi qu'un coin nettoyage.
- Un bureau de direction dédié aux adultes
- Un local technique interdit aux enfants et fermé à clé
- Un espace extérieur composé d'une cour et d'un jardin pédagogique
- Un préfabriqué aménagé en salle d'activités pour les 3-11 ans, situé à l'extérieur devant l'entrée de l'accueil de loisirs.
- Un coin animateur avec un bureau et un ordinateur pour leur permettre de travailler en autonomie et dans un espace adapté

- Salle de motricité de l'école maternelle

La salle de motricité est dédiée à l'école maternelle durant les heures de classe, et à l'ALSH et l'ALP sur toutes les périodes d'ouverture. Les animateurs y mènent des ateliers de motricité, d'expression corporelle.

Cette salle sert également aux grands regroupements tels que fêtes, spectacles ou tournois ainsi qu'à des associations municipales (cours de danse...).

La salle de motricité dispose de placards de rangement ALP-ALSH fermés à clé distincts de ceux de l'école maternelle. Chaque établissement partage une partie du matériel, mais possède également son propre matériel pédagogique.

- **Le restaurant scolaire**

Il est situé dans l'enceinte de l'école maternelle du Roudourel.

Elle est composée d'un seul grand bâtiment avec deux espaces et deux fonctionnements bien distincts :

- L'espace self-service pour les enfants scolarisés en grande section jusqu'au CM2
- L'espace restaurant scolaire dédié pour les enfants de l'école maternelle en restauration sur table traditionnelle sur mobilier adapté

Ce bâtiment est essentiellement utilisé lors de la prise des repas et des goûter sur les vacances et mercredis.

La salle « aquarium » est l'ancien restaurant scolaire.

- **L'aquarium**

Cette salle était l'ancien restaurant scolaire. Cet espace vitré est en cours de transformation avec plusieurs lieux :

- Une salle d'activité dédiée à l'ALP et l'ALSH. Une proposition de nouvel aménagement pourrait rendre cette salle autonome avec un wc/évier, un coin cuisine pédagogique et une jolie surface pour les activités pour accueillir des enfants durant les temps de repas en self
- Le bureau du responsable restauration : inaccessible pour les enfants
- Un placard de stockage produits d'entretien : inaccessible pour les enfants
- Un vestiaire et projet de laverie restauration / école / ALSH : inaccessible pour les enfants

- **Les espaces extérieurs**

La cour de l'école maternelle ainsi que les extérieurs de l'ALSH sont utilisés pour tous les temps d'activités physique, de grand jeu, de temps libre, d'accueil ou de temps calme, ou même de goûter et pour la collation du matin, de pique-nique lors des temps extra-scolaire.

La cour de l'école élémentaire est mise à disposition ainsi que ses toilettes.

Si besoin, les animateurs peuvent avoir accès à la salle des fêtes.

- **Autres lieux utilisés ponctuellement :**

Selon les projets d'activités, ou les conditions météorologiques, l'équipe d'encadrement a accès à la salle des fêtes municipale, à la salle des rencontres, à la salle du conseil municipal (lieux à proximité de l'école élémentaire, tous chauffés, et climatisés pour deux d'entre eux).

- **Les espaces réservés aux adultes**

- Le bureau de direction : réservé à l'équipe pédagogique, aux familles (inscription, information et règlement) et ponctuellement aux enfants (soins et discussions).
- Le local technique : il y est stocké les produits d'entretien et dangereux pour les enfants. A l'écart des salles d'activité, il est fermé à clé et (strictement interdit aux enfants.)
- Les régies : elles sont réservées pour le stockage du matériel pédagogique (et strictement interdite aux enfants.)
- Les toilettes adultes depuis le hall central : (des toilettes sont mises à disposition uniquement pour les adultes,) ces toilettes sont signalées pour éviter que les enfants ne les utilisent.

- **Local jeunes 12-17 ans**

Local jeunes est situé place de l'ancienne mairie, 34660 Cournonsec.

Bâtiment du centre ancien du village, il a une capacité de 12 jeunes.

Horaires de fonctionnement : mercredi et vacances scolaires de 10h à 18h (horaires variables selon les activités programmées).

Modalités d'inscription : adhésion annuelle + inscription à la carte via le portail famille en ligne.

B. LE PROJET DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

1) L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES

- **L'accueil des enfants et leur famille**

Le temps d'accueil doit permettre à l'enfant de prendre son rythme pour la suite de la journée mais également, pour ceux plus actifs, être un espace d'activité ludique et d'éveil.

L'accueil s'opère auprès de l'enfant et des familles. Ce temps reste avant tout un temps d'échange et de transmission ; il est un élément de communication. L'accueil donne la première impression et l'image renvoyée de la structure.

Il est à la fois : un espace où se déroule la première rencontre entre l'enfant, la famille et la structure ; un processus qui consiste à recevoir des personnes venues de l'extérieur, à les rassurer, à les guider ou à les diriger de manière qu'ils trouvent ce qu'ils sont venus chercher.

L'accueil reste donc une priorité pour la structure.

Plusieurs temps sont des temps d'accueil : le matin (7h30 à 9h30 ou horaires d'école) et le soir (16h45 à 18h30) ; hors temps d'accueil la structure est fermée aux visiteurs pour des raisons d'organisation et de sécurité (plan Vigipirate). Un visiophone et une ouverture du portail à distance ont été installés pour garantir la sécurité de chacun.

Permanence d'accueil : Sur les temps d'accueil du matin et du soir ou sur rendez-vous, les parents peuvent rencontrer le directeur.

L'équipe pédagogique met en place un accueil adapté à la demande.

L'équipe pédagogique va à la rencontre et au contact de l'enfant et de l'adulte ; elle établit un contact visuel dès l'arrivée, salue la famille dans son ensemble avec une phrase de bienvenue ainsi que le sourire. Une fois la transmission faite avec les adultes et le relais passé, l'animatrice encourage l'enfant à formuler ce qu'il souhaite dans l'immédiat (lecture, petite collation, se reposer, jouer ou dessiner...) et lui fournit le plus rapidement possible une réponse.

Ce temps d'accueil sert également aux familles pour rencontrer la direction pour toutes les modalités administratives, les inscriptions, les règlements ou les échanges.

- **L'accueil des jeunes et leur famille**

L'accueil du jeune se veut à être rassurant afin de l'intégrer au groupe déjà présent et dans l'activité en cours. L'objectif premier sera de solliciter le jeune dans le collectif en pensant à son besoin d'autonomie et sa timidité éventuelle. L'adolescence se manifeste chez le jeune par un malaise corporel mêlé à un besoin d'indépendance et d'affirmation de soi.

Dans ce sens, les jeunes sont sollicités dans le choix, l'organisation de leurs activités et séjours. Ainsi, un jeune pourra être amené à proposer une activité et à la mener pour le groupe.

Les jeunes peuvent venir « à la carte » sans inscription préalable au local jeune, ce qui offre une souplesse d'allée et venue pour le jeune qui ne se sent pas contraint à une présence obligatoire.

L'accueil est proposé après la journée scolaire le mercredi de 14h à 18h, durant les vacances scolaires de 14h à 18h ou à la journée, et/ou en soirée selon les activités programmées.

Certaines journées spécifiques, faisant appel à un prestataire, nécessitent une inscription préalable du jeune. Ce fonctionnement répond à une nécessité d'organisation et d'anticipation en cohérence avec son envie d'autonomie.

Nous souhaitons impliquer les familles dans le fonctionnement de la structure ados, mais de manière discrète afin de respecter le besoin d'indépendance du jeune. Nous sollicitons les familles lors des déplacements, lors des réunions d'information.

Le local jeune est ouvert aux familles mais nous veillons à les recevoir sur des temps précis afin de prévenir les jeunes et leur montrer que le local leur est prioritairement réservé.

2) L'ACCOMPAGNEMENT :

Aider l'ado et le jeune adulte vers intégration professionnelle ou l'adulte vers une réorientation.

Accueillir des stagiaires scolaires (collège et lycée), des stagiaires BAFA ou autre dans un environnement sain, adapté et avec un suivi.

Accueillir du personnel qui relève de contrat avec tutorat pour pouvoir les former tout le long d'une année. Différents outils sont mis en place : planning, des rendez-vous et un suivi avec le tuteur, des formations ou des échanges de pratiques en regroupement intercommunal.

3) LES ACTIVITES ET LES SORTIES

Nous organisons l'accueil des enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires en leur permettant de s'amuser, de faire, de ne pas faire, de découvrir, de proposer, de visiter des lieux de vie agréables et sans obligatoirement des objectifs de réussite, de gain ou de maîtrise.

Les activités mises en place sont adaptées, en fonction du groupe d'âges, au développement et aux besoins de l'enfant.

Les programmes d'activités permettent aux parents et aux enfants de connaître à l'avance les futures journées d'animation. Les activités et les sorties proposées sont développées autour de thématiques. Ces thèmes sont variés, issus de propositions d'enfants ou liés à des festivités locales, du calendrier, ou de l'actualité. Les animateurs préparent et prévoient un programme qui peut être remis en question et modifié grâce aux idées et envies des enfants (activités – ateliers – sorties – grands jeux – etc.).

Il y a une grande sortie par semaine et plusieurs autour de l'accueil de loisirs (piscine, interco municipalité) pendant les vacances scolaires pour chaque tranche d'âge.

4) LES REPAS

• Les repas des enfants :

- Les repas sont confectionnés et livrés par la société SHCB depuis janvier 2019.
- Les repas sont distribués en liaison froide, puis réceptionnés/préparés selon un protocole d'hygiène par les agents de service municipaux.
- Les menus que nous proposons sont sur la base de 5 composantes : le menu classique et le menu sans porc (remplacement de la composante contenant du porc). Des menus à 4 composantes sont depuis cette année scolaire proposés à raison d'une fois par semaine, ainsi que des menus végétariens.
Depuis le mois d'octobre, les menus sont tous passés à 4 composantes.
- Pour les enfants allergiques relevant d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) : nous proposons de réchauffer le panier repas fourni par les familles s'il est demandé dans le protocole
- La plupart du temps, les enfants choisissent leur table afin de leur laisser le choix de se retrouver par affinité, de susciter l'échange et de créer de nouveaux liens.
- Un animateur pourra manger pour partager ce moment. Il se placera à chaque table si possible, et quoiqu'il en soit selon les taux d'encadrement. Si certaines tables sont sans animateurs, les animateurs vérifient ce que les enfants mangent et veillent à ce que le repas se déroule bien pour chacun des enfants.

- **Les repas des adolescents :**

Les repas sont pris collectivement afin de favoriser la cohésion du groupe et l'intégration de chaque jeune.

Dans ce sens, nous proposons des repas à thème, ils font les courses et préparent ensemble.

Les notions de partage et responsabilité sont abordées.

Pour les sorties, ils ramènent en général le pique-nique individuel pour des raisons pratiques.

Le repas est l'occasion pour l'équipe de communiquer sur l'importance du repas, de l'équilibre alimentaire, en référence aux risques d'anorexie ou boulimie durant l'adolescence.

5) RYTHME DE L'ENFANT ET DU JEUNE

Cf. annexe 1 : journée type ALSH

Cf. annexe 2 : journée type ALP

Les mercredis et vacances scolaires font l'objet d'une préparation de programme d'activités en lien avec les demandes des jeunes. Ce programme d'activités veille à remplir les objectifs de variété des types d'activités (culturelles, artistiques, sportives, multimédia, manuelles...), de mixité (filles/garçons, styles), d'accessibilité (participation financière de la mairie, carte service loisirs), d'impulser les projets de jeunes (Cap Jeune, organisation d'activités par les jeunes), de faire découvrir l'ailleurs.

Pour les adolescents, le rythme de journée cherche à respecter au mieux le besoin de sommeil (le matin), et de dépense énergétique. Des soirées sont proposées régulièrement, en période de vacances, ce qui répond au besoin d'autonomie et à l'envie du jeune de veiller en soirée.

6) SECURITE, SANTE ET HYGIENE

Nous tenons un registre de sécurité dans la structure où il y figure tous les rapports de vérification périodique de l'aire de jeux, des installations électriques, des moyens de secours tels que les extincteurs, l'éclairage de sécurité, ainsi que les dates des exercices de sécurité incendie.

La PMI effectue une visite annuelle des locaux pour vérifier les locaux et le fonctionnement de la structure pour les enfants de moins de 6 ans.

La municipalité assure l'entretien des locaux ainsi que ses normes pour les accueils d'enfants (les pince doigts, la température dans les locaux...)

Certains agents d'animation sont titulaires du PSC1 (1ers secours), et pour certains du brevet de Surveillant de Baignade. Notre volonté est de former un maximum du personnel qui est au contact du public. Nous avons mis en place une session collective sur l'année 2014 pour nos agents, un « recyclage » de cette formation et une session sera proposée d'ici les deux prochaines années.

Nous avons dans chacune des salles d'activité deux pharmacies : une pour la salle et la seconde pour le déplacement en extérieur. Dans le bureau de direction, nous avons une armoire à pharmacie pour stocker le matériel. Nous avons au-dessus de cette armoire, les boîtes PAI nominatives, où les médicaments/le PAI/ordonnance sont à l'intérieur.

Un registre de soin est rempli systématiquement à chaque intervention de l'équipe sur un enfant par la personne qui a donné les soins.

Une fiche « protocole des accidents graves » est affichée sur l'armoire avec les appels d'urgence.

Les enfants ont plusieurs passages aux sanitaires durant la journée où l'équipe est vigilante à ce qu'ils se lavent les mains.

Les enfants ont à leur disposition des gobelets en plastique propre pour boire toute la journée. Ils sont stockés dans l'armoire « goûters du centre » et sont sortis à la demande. Quand l'enfant a utilisé son verre, il doit le poser sur une étagère en hauteur prévue à cet effet. L'équipe d'animation et de service relève ces gobelets pour les monter en plonge.

Pour les enfants qui ont un « accident de toilette » durant la journée, l'équipe d'animation nettoie et change l'enfant selon les protocoles établis pour les âges.

Chaque espace sanitaire est équipé de deux distributeurs : un savon pour les mains. Un distributeur de papier pour sécher les mains est positionné à hauteur des enfants. Le personnel de service veille à ce que les distributeurs de papier et de savon soient toujours remplis.

Le personnel de service nettoie l'espace Jacques Souviron et le restaurant scolaire au quotidien. Nous adaptons le nettoyage selon les périodes pour les sanitaires du haut, le dortoir et la salle de motricité. L'espace Jacques Souviron a un agent sur trois jours qui fait du grand ménage durant l'année.

La structure a plusieurs containers à poubelle car nous trions les déchets. Nous avons les biodéchets dans la poubelle orange, les déchets recyclables dans la poubelle jaune, les déchets ménagers dans la poubelle grise. Nous trions également les feuilles blanches dans poubelle couvercle bleu, et avons une colonne à pile.

L'équipe d'animation a dans chaque salle des boites de gants à usage unique.

8) **FONCTIONNEMENT DES SEJOURS**

Nous proposons deux sortes de séjours :

- Les séjours organisés en intercommunalité pour les 6-17 ans
- Les séjours ponctuels et les séjours accessoires organisés par l'accueil de loisirs Jacques Souviron pour les 6-13 ans et 14-17 ans

Les séjours en intercommunalité ont leur propre projet pédagogique.

Pour les séjours organisés par l'ALSH, ils sont déclarés comme activité accessoire à l'ALSH.

L'objectif est de faire découvrir aux enfants l'expérience des séjours de vacances, accompagnés par une équipe d'animation sans la présence des parents. La vie en collectivité, l'autonomie, le respect, la découverte de lieux, de cultures et d'activités sont des notions qui structureront ces projets de séjours, dans une volonté d'ouverture sur l'ailleurs, les séjours sont l'occasion d'une réelle implication de l'enfant à l'adolescent responsable de la vie quotidienne et acteur de ses vacances. Les jeunes sont impliqués dans l'organisation des séjours et du choix des activités programmées. Ils sont également encouragés à animer eux-mêmes des activités, sous la validation de l'animateur.

Au cours des vacances scolaires, des nuits d'hébergement (mini camp) seront proposées aux enfants de 12 à 17 ans.

Ces séjours sont l'occasion pour les enfants de partager des moments conviviaux, d'apprendre à coopérer et de renforcer leur confiance en eux

9) **LA COMMUNICATION**

Les programmes et l'ensemble des informations concernant l'ALSH, l'ALP, l'Espace Jeunes, sont consultables sur :

- Le panneau d'affichage (situées devant l'accueil de loisirs)
- Le portail famille en ligne : accès individuel sécurisé pour chaque famille
- Le site internet de la mairie de Cournonsec : https://cournonsec.fr/service_education_jeunesse
- En supplément, tout peut être demandé individuellement si besoin : par mail (centreloisirs.cournonsec@orange.fr) et par téléphone : 06 67 85 39 67

C. **LE ROLE ET LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR**

L'animateur est un acteur éducatif engagé. Il doit permettre aux publics accueillis de découvrir de nouvelles choses, et d'apprendre au moyen de méthodes pédagogiques.

Une des missions principales de l'animateur est également de créer du lien social entre tous les acteurs de l'accueil de loisirs. C'est un VRAI métier.

1) LES 5 FONCTIONS DE L'ANIMATEUR SONT :

- 1) Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- 2) Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils collectifs de mineurs
- 3) Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- 4) Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- 5) Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

2) LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR A L'ACCUEIL DE LOISIRS « JACQUES SOUVIRON »

• **Missions éducatives de soutien et d'accompagnement**

L'accueil des enfants repose en grande partie sur les qualités humaines de l'équipe d'animation.

La transmission des valeurs évoquées dans le projet éducatif doit être continue et adaptée.

Les actions présentées dans le projet pédagogique doivent être mises en place et développées, elles seront le vecteur des valeurs éducatives transmises qui permettront à l'animateur d'occuper un véritable rôle éducatif.

L'animateur doit aider et accompagner l'enfant dans ses choix. Il ne doit pas exiger ce que l'enfant ne comprend pas et ne peut pas réaliser.

Enfin, l'animateur demeure, auprès de l'enfant, un guide ouvrant le chemin de la découverte de nouvelles manières de s'occuper, de nouvelles personnes et de cultures différentes. L'attitude de l'animateur doit être irréprochable car il se positionne comme un "exemple" aux yeux de l'enfant.

• **La responsabilité**

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il est important que tous les acteurs soient rigoureux en ce qui concerne la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant.

La présence des animateurs et une vigilance accrue auprès des enfants, permettront de favoriser ce contexte protecteur (ne pas hésiter à rassembler et à recompter régulièrement les enfants composant le groupe). Il est impératif de respecter les consignes données par l'équipe de direction et de se conformer à la réglementation liée par le SDJES via ses instructions départementales.

• **La disponibilité**

L'animateur doit être présent, actif et disponible dans tous les moments de l'accueil de loisirs (temps d'accueil échelonné du matin et du soir, temps d'activités, temps calmes, repas) auprès des enfants. L'animateur doit être disponible, chaleureux et souriant.

L'enfant doit savoir qu'il peut faire appel à lui pour l'écouter, dialoguer, l'aider et le sécuriser. L'animateur est également attentif aux besoins de chaque enfant (repos, faim, envie d'aller aux toilettes, etc.) et doit veiller à l'hygiène pour tous.

L'animateur est accueillant auprès des familles, il est important de communiquer de manière constructive avec elles.

• **L'esprit d'équipe**

L'animateur s'engage à mettre en pratique les projets éducatif et pédagogique. L'animateur doit être cohérent avec le projet pédagogique et solidaire, ouvert à la communication et à l'échange. Il travaille en équipe. Il ne doit pas oublier qu'il fait partie intégrante de celle-ci. En cas de problème au sein de l'équipe ou extérieur à la structure, l'animateur doit se conformer au droit de réserve et en aucun cas

y mêler les enfants. En ce qui concerne la relation avec les agents de service : L'animateur doit veiller au respect de son travail afin d'éviter d'alourdir sa tâche (respect des horaires des repas, ranger les jouets et le matériel utilisé, ramasser et mettre les papiers à la poubelle, sensibiliser les enfants à la propreté, etc.).

- **Le respect du programme**

Le programme d'activités est validé par l'équipe de direction, et il est conçu en amont avec tous les membres de l'équipe d'animation. Chaque animateur doit préparer des idées d'activités – jeux – grands jeux – chansons dans le but de concevoir ces plannings. Vous devez respecter les projets d'activités et le mettre en œuvre. Ce programme doit vous permettre de développer vos capacités, de découvrir de nouvelles techniques grâce au travail en équipe et aux ressources de la structure et de prendre des initiatives dans l'organisation des activités. N'hésitez pas à y mettre les idées des enfants également.

- **L'organisation**

Les activités permettent d'atteindre les objectifs fixés par le projet d'activités. Pour les valider, l'animateur anticipe la préparation de ce temps d'animation, il prévoit l'organisation matérielle, humaine et temporelle. L'animateur a prévu également des variantes à l'activité. L'animateur doit être autonome, doit prévoir et organiser son temps de travail.

D. LES PROJETS COMMUNS TRANSVERSAUX

1) LA FETE DE LA JEUNESSE

Elle réunit les différents acteurs œuvrant pour la jeunesse sur le village et permet la rencontre intergénérationnelle entre enfants, jeunes, parents, animateurs.

Cette journée de fête est l'occasion pour le service jeunesse de proposer des ateliers ou activités variés, de montrer les activités qui ont eu lieu sur la structure et d'ouvrir l'enceinte des locaux aux familles.

Cette fête est organisée au printemps afin d'être dissociées des diverses fêtes d'écoles, associatives qui ont souvent lieu en fin d'année scolaire.

2) BIO-DIVERS-CITE

Ce projet est un projet transversal d'EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable) qui a pour objectif général de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, l'éducation à l'environnement :

- « Bio » pour connaître la science du vivant, des végétaux et des animaux
- « Divers » pour une nature variée grâce à ses différences
- « Cité » pour mon environnement social, ma ville ou mon village

Dans le cadre de l'Agenda 2030, les Objectifs de Développement Durables sont une sorte de feuille de route mondiale pour améliorer les conditions de vie de tous, protéger l'environnement et construire ensemble. L'Accueil de Loisirs fait partie du réseau d'expérimentation du label « écocentres de loisirs » de l'hérault et de la métropole de Montpellier 2025/2027.

A travers différents moyens que nous allons mettre en place, les enfants pourront :

- Participer à la vie de la structure
- Accompagner à la protection de notre environnement
- Connaître et découvrir des produits naturels et proches
- Développer le respect entre chacun

Pour cela, plusieurs moyens sont mis en place :

- Mise en place du tri des déchets : biodéchets alimentaires en restaurant scolaire (poubelle marron et table de tri pour les enfants/adultes), cartons, emballages, déchets ménagers, piles...
- Recyclage : activités sur la deuxième vie des produits (en activité, compost...), création grâce aux dons, dessin avec des feuilles de brouillon...
- Le jardin et espaces verts : activités environnement dans le jardin pédagogique derrière le bâtiment Jacques Souvion, les espaces verts de la structure, un partenariat avec l'Ecolothèque de la Métropole et fait partie d'un réseau EcoMétropole/Écocentre
- Découverte de la biodiversité via l'apiculture et des abeilles : découverte du monde de la ruche, fête du miel avec la métropole
- Le goût et la dégustation : ateliers cuisine et ludique autour de l'éducation au goût, goûter zéro déchet...
- ALSH en tant que « Refuge LPO » : intervention de la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour sensibiliser le public, création de nichoirs et mangeoires, observation

3) UN PROJET POUR TRANSMETTRE LES GESTES DES PREMIERS SECOURS ET LA SECURITE ROUTIERE

Ce projet sera proposé et adapté pour les enfants, les jeunes et les adultes de la structure.

Pour cela, plusieurs moyens seront mis en place :

- Animateurs/directeurs : des formations SST, AFPS, SB sont organisés par la commune. Dans la mesure du possible, des sessions de formations sur les thématiques de la sécurité affective des enfants ou la gestion de conflit entre enfants-adultes seront proposées.
- Enfants et jeunes « petits secouristes » : des rencontres intercommunales sur la baignade et ses risques, créer une sorte de « stage » adapté selon le groupe d'âge avec intervenants pompiers, police municipale, docteur, centre de formation...Création d'un séjour « accessoire » à proximité sur le thème des « petits secouristes », projet de faire passer les 1ers secours aux ados
- Pour la sécurité routière : un projet tout au long de l'année de sensibilisation sera mené, un permis piéton sera proposé lors de la fête de la jeunesse, et sur des journées scolaire (projet avec police municipale, école du micocoulier et service jeunesse)

4) LES PASSERELLES ENTRE LES AGES ET ENTRE LES STRUCTURES D'ACCUEIL

L'objectif général de ce projet est de créer du lien entre les différents groupes d'âge qui les séparent.

Plusieurs opérations du projet sont à développer dans le but de :

- Atténuer ces changements brutaux de rythme ou de façon de fonctionner
- Valoriser ces changements
- Adapter la proposition d'animation
- Proposer des temps de rencontres entre enfants et acteurs des différents groupes

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en place ces moyens :

- Passerelle pré-ados sous forme d'activités : décroisement durant les mercredis en journée complète ou prioritairement les matins durant les vacances des CM2 de la structure pour se rendre au local ados
- Établissement des règles de vie ALP du groupe élémentaire en cohérence avec le règlement intérieur de l'école élémentaire
- Passerelle entre les services municipaux (exemple des animations avec la Médiathèque) ou le tissu associatif (accompagnement associatif après la classe, sollicitation pour la fête de la jeunesse)
- Rencontres intergénérationnelles : actions avec le Multi-accueil associatif « La Petite Traversette », avec la maison de retraite « La Madelon », accueil d'une après-midi intergénérationnelle pour la Semaine Bleue en octobre.

- Journée à thème : décloisonnement complet sur la journée avec un accueil en journée complète. L'équipe propose une journée complètement différente, le menu est adapté au thème, les activités et lieux sont complètement redistribués. Les adultes et enfants se rencontrent à travers une thématique. Les enfants ont le choix d'aller où ils veulent, avec qui ils souhaitent sur le lieu qu'ils souhaitent.

5) LE PROJET D'ENFANT – UNE PEDAGOGIE

Par la communication, nous voulons faire profiter chaque enfant des richesses de l'autre.

Chaque acteur de l'accueil de loisirs (enfant, parent, équipe d'animation, agent de restauration, agent d'entretien, partenaires) peut apporter à l'autre.

La parole de chacun doit rester libre. Cet objectif du « projet d'enfant » se retrouve sur les temps d'accueil échelonnés (matin/soir), sur les temps de rassemblement en début de journée ou d'après-midi ou sur des temps « libre ».

La notion de respect mutuel doit être abordée dès le plus jeune âge de l'enfant car elle pose les premières bases des limites dans sa relation à l'autre. Les règles de vie décidées, expliquées et affichées par tous les acteurs dans tous les groupes d'âges permettront de les sensibiliser et de les rappeler aux enfants.

Chaque enfant accueilli est considéré comme une personne unique et différente avec ses particularités. L'objectif de l'accueil de loisirs est de participer à la construction physique, mentale et identitaire de chaque enfant.

Pour favoriser les objectifs du projet d'enfant et du jeune nous veillerons à :

- Écouter ses demandes et à intégrer leurs besoins sans crainte d'être ambitieux et voir grand.
- Valoriser le groupe ou l'individu dans le groupe pour mettre en avant la réussite de chacun, son avis et ses propositions
- Travailler sur la notion de choix, choix du groupe et de l'individu ou même de l'équipe...
- Donner le choix à l'enfant et au jeune du contenu de ses activités, tout en veillant à la découverte d'activités originales et au « ne rien faire ». Nous définirons en commun qu'est-ce que le temps libre ? Ou qu'est-ce qu'une activité, son objectif et son but ? Comment nous gérons ces différents temps et les proposons.
- Faire découvrir des activités pour pouvoir éveiller des envies ou pas
- Donner des outils et des connaissances à l'équipe d'animation (découverte de la pédagogie, projet d'animation, organisation des temps et des lieux, échanges de pratiques, travail en équipe, rôle et attitude de l'animateur)

6) LES MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Les manifestations culturelles restent des instants de vie de la commune où la structure et ses partenaires sont participants.

Les enfants pourront bénéficier, sur du temps extrascolaire, d'animations culturelles communes. L'objectif général est bien évidemment que tous les co-éducateurs travaillent dans le même sens.

Différentes manifestations sont proposées :

- La fête du miel
- Expositions artistiques au Temple
- Actions jeunesse de la Médiathèque municipale
- Festivités saisonnières organisées par la municipalité

E. LES PROJETS D'ANIMATION 2025/2026 SPECIFIQUES AUX ANIMATEURS : ALP, ALSH, ADOS

Nous désirons apporter à l'enfant, dès son plus jeune âge, la notion de vie en collectivité afin de faciliter sa capacité à exister au sein d'un groupe.

Une alternance est respectée entre les jeux individuels et collectifs. La construction de la réussite individuelle et collective est également partagée dans le but de créer chez l'enfant un questionnement sur l'importance de gagner ou perdre seul ou à plusieurs.

Le but n'étant pas de tenir de discours moralisateur, mais d'apporter des ressources aux enfants afin de les sensibiliser au monde qui les entoure, et ce notamment par le biais de valeurs fondamentales comme : le respect des individus et de l'environnement, la consommation raisonnable de l'eau, la sensibilisation au gaspillage alimentaire et aux diverses solutions éco-citoyennes (tri sélectif, recyclart, utilisation de matériaux de récupération...), ainsi que la prise de conscience de la responsabilité de chacun dans sa vie quotidienne.

1) PROJET LES ATELIERS DES PETITS CHEFS

Les ateliers cuisines sont proposés sur les mercredis ou les vacances, les objectifs de ces ateliers sont d'éveiller les sens culinaires en transmettant l'envie de goûter tout en s'amusant, Cela permet d'aborder aussi les problèmes de gaspillage alimentaire, sensibiliser enfants et parents à la réduction des déchets en allant vers un goûter « zéro déchet », et de faire découvrir les fruits et légumes sous une autre forme.

2) PROJET CREATION NATURE

Faire découvrir et initier les enfants au contact du terrain. Développer des pédagogies active et participatives tout en gardant l'esprit ludique.

Création nature : - instruments de musique en canne de Provence, Cazoo et flute de pan.

- Portes bonheurs mexicains en bois.

- Attrape rêve en bois et en vannerie.

3) PROJET A LA DECOUVERTE DES ANIMAUX

La découverte des animaux et de leurs environnements offre aux enfants une occasion directe d'explorer le monde vivant. En observant les espèces, leurs habitats, ils développent leurs comportements et leur curiosité scientifique et enrichissent leur compréhension de la nature. Cette approche favorise l'éveil sensoriel, stimule l'observation et encourage le questionnement. Elle contribue aussi à instaurer un respect précoce du vivant et de l'environnement en montrant que chaque animal joue un rôle dans son milieu. Ce projet soutient ainsi un développement global en renforçant connaissances, sensibilité écologique et le respect dans son environnement.

4) PROJET : LES EMOTIONS

Développer la coopération autour d'activités émotionnelles. Mettre des mots sur des maux ou sur un sentiment n'est pas si simple. Apprendre à reconnaître les émotions à travers des jeux, des symboles, des rituels, des rassemblements permet à l'enfant de se sentir à sa place a sein du groupe et de créer un climat de confiance (oser parler de ce que l'on ressent sans jugement).

5) PROJET : DECOUVRIR OU REDECOUVRIR LES COMPTINES D'ENFANTS

Les petites comptines offrent aux enfants un support riche pour développer leur langage, leur mémoire et leur créativité. En répétant des phrases simples et rythmées, ils enrichissent leur vocabulaire, affinent leur articulation et renforcent leur capacité d'écoute. Ces moments chantés créent un climat sécurisant et joyeux, renforçant la confiance en soi et le plaisir d'apprendre ensemble.

7) PROJET VIVRE ENSEMBLE : RESPECT ET POLITESSE

Ce projet sur les règles de respect et de politesse permet aux enfants d'apprendre dès le plus jeune Age à vivre harmonieusement avec les autres. A travers des situations ludiques adaptées, ils découvrent l'importance des mots gentils, du partage, de l'écoute et du respect. Ces apprentissages favorisent un climat serein dans le groupe, renforcent leur capacité à communiquer

positivement et développent leur empathie. En intégrant progressivement ces attitudes, les enfants gagnent en autonomie relationnelle et construisent des bases essentielles pour mieux comprendre les autres et s'intégrer dans la vie collective.

8) HUMAN'RECUP

Sensibiliser l'enfant sur la notion de partage à travers le don et la création en lien avec une association « Togo Mil Partages ».

Ce projet invite les enfants à transformer des vêtements usagés pour leur donner une seconde vie à travers des créations originales. En manipulant les tissus, en découpant, en collant ou en assemblant, ils développent leur motricité fine, leur créativité et leur imagination. Cette démarche valorise aussi l'importance du recyclage et de la réduction des déchets, en leur faisant découvrir que l'on fabrique du nouveau à partir de l'ancien. Les enfants prennent confiance en leurs capacités de création tout en adoptant une attitude écoresponsable, qui les sensibilise au respect de l'environnement.

9) PROJET : VALORISATION DES ESPACES VERTS

Sensibiliser les jeunes à la nature en utilisant les espaces verts commun de l'accueil de loisirs. Le jeune devient acteur à travers ce projet grâce à des ateliers d'aménagement des espaces verts en travaillant avec les espaces verts communaux. Les jeunes feront des ateliers bricolage (mobilier en palette, land art, carillon, coin repos hamac/tonnelle).

Les projets d'animation contribuent au devenir citoyen de l'enfant en le rendant acteur de ses loisirs tout en favorisant l'autonomie et la responsabilité.

F. L'EQUIPE D'ENCADREMENT (CF 3 : ANNEXE ORGANIGRAMME)

1) L'ACCUEIL DU PERSONNEL

Un livret d'accueil de l'animateur est distribué et expliqué pour chaque rentrée scolaire et chaque arrivée d'un des animateurs. En effet, il est important de connaître le lieu de travail dans lequel on intervient.

Ce livret permet de connaître :

- le planning de l'agent
- les outils administratifs mis en place pour le personnel municipal (RH, fiche clé)
- éventuel protocole
- l'organigramme du service EJE
- la déontologie et les droits/devoirs de l'agent public.
- fiche récap de la posture de l'animateur ou atsem (ex : code d'honneur de l'animateur)
- des fiches des horaires, des lieux de rendez-vous des différentes équipes ainsi que la fiche de poste
- fiche thématique en lien avec l'animation et l'activité (exemple l'accueil, les jeux libres, fiche projet...)
- fiche connaissance de l'enfant et journée type
- fiche sur les premiers gestes de secours et soins « la bobologie »

2) HORAIRES DE TRAVAIL

Une journée en ALSH est une journée continue de 9h30 avec trois horaires possibles, en roulement au sein de l'équipe d'animation :

- L'ouverture : 7h30 à 17h
- La fermeture : 9h à 18h30
- L'horaire intermédiaire : 8h30 à 18h

Les stagiaires BAFA sont en binôme avec un animateur titulaire, ils ne sont pas comptés dans le taux d'encadrement, sur un planning d'environ 35h hebdomadaires selon le programme d'activité.

Les temps de préparation des activités sont inclus dans le temps de travail global des animateurs.

3) FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

L'équipe s'organise en deux groupes (le côté – de 6 ans et le côté + de 6 ans).

Ils sont en binôme au minimum, et s'organisent pour tourner sur les horaires selon leur volonté en s'assurant qu'il y a toujours quelqu'un en ouverture et en fermeture.

La direction est sur le terrain durant toute la journée avec l'équipe d'animation.

L'animateur de l'espace jeune est en lien de ressource-écoute active auprès des jeunes. L'animateur vient impulser les projets de jeunes et les guide dans leurs démarches ; il veille ainsi à l'objectif d'autonomie et de responsabilisation

Il est amené à communiquer avec les familles lors de la présentation de certaines activités ou de séjours, ou lors de l'inscription administrative du jeune (dossier annuel).

Dans nos missions éducatives menées pour le développement de chaque enfant, nous souhaitons rester en transparence avec les parents, nous considérons que les retours négatifs comme positifs sont importants afin de pouvoir échanger sur notre fonctionnement et sur l'évolution de leurs enfants, et ainsi de partager les points de vue.

Tous les événements (non graves) ne seront pas rapportés systématiquement aux parents, car notre rôle est aussi de permettre à l'enfant de pouvoir se tromper et de commettre des erreurs ; ceci afin de respecter ensuite les limites expliquées et notifiées dans le cadre de ce qui est autorisé et interdit.

Les animateurs sont sensibilisés sur l'importance d'être également disponible pour les parents pendant les accueils.

4) LES PAUSES

L'équipe pédagogique est organisée pour que chacun ait au total 30 minutes de pause durant sa journée de travail.

Ces temps sont très importants pour l'équipe, car les journées sont intenses en rythme et en attention. Les animateurs doivent prendre leur pause au niveau du restaurant scolaire pour des raisons très précises :

- Éviter d'être à l'entrée de la structure pour une certaine image (cigarette par exemple)
- Profiter pleinement de ce temps sans être interrompus par les arrivées des familles
- Éviter que les familles transmettent des informations ou posent des questions à ce moment où l'animateur est censé « décrocher ».

La direction demande donc un roulement entre les animateurs et prendra le relais s'il le faut sur le groupe d'enfant. Elle tolère 40 minutes de pauses étalées sur la journée en trois moments :

- Le matin (après vérification et installation des activités du matin) pour l'animateur qui ouvre la structure
- Après le repas (sur le temps calme pour les élémentaires et un roulement particulier pour l'animatrice qui est à la sieste des maternels) 20 minutes de pauses
- Pendant le goûter, les animateurs qui l'ont préparé partent en pause 10 minutes pour que les enfants puissent repartir avec eux en salle d'activité dès le goûter fini. La seconde équipe range et nettoie le goûter et pourra prendre ses 10 minutes après. Les animateurs

doivent respecter cette organisation sinon, le temps d'accueil du soir n'en est plus un, car les parents récupéreront les enfants en restaurant

5) LES REUNIONS

L'équipe pédagogique se réunit tout au long de l'année pour préparer et programmer chaque période d'accueil.

Des réunions de bilan sont menées selon l'évolution des périodes. La direction proposera des temps d'échange pour aborder certaines thématiques.

Ces temps-là sont primordiaux et indispensables dans le métier d'animation. Les activités ne s'improvisent pas, elles se préparent et se pensent dans l'organisation d'un projet.

La direction se rassemble également avec les différents partenaires.

6) L'EVALUATION DE L'ACCUEIL ANIMATEURS, INDIVIDUELLE ET D'EQUIPE : OBJECTIF, OUTILS, CRITERES

- Le bilan régulier de l'accueil de loisirs :

Après chaque

- L'évaluation d'équipe :

Une réunion de bilan est programmée après chaque période. Elle permet d'évaluer les résultats, les effectifs et de noter les modifications à effectuer.

Des entretiens individuels sont organisés pour les agents contractuels.

- Evaluation et suivi des stagiaires (BAFA, BAFD, BPJEPS, collège, lycée...)

Les différents stagiaires accueillis se voient délivrer un planning et un descriptif synthétique de leurs missions, ainsi qu'une convention à signer les liants à la mairie.

Un suivi individuel régulier des stagiaires (par un animateur titulaire et par les directeurs) et leur participation aux réunions de travail de l'équipe d'animation permet de faire progresser leur pratique.

L'équipe de direction
ALP-ALSH-Espace Jeunes

G. LES ANNEXES

1) Annexe 1 : journée type en ALSH et mercredi

ACCUEIL MATIN : 7h30 - 9h30 : Accueil échelonné.

- Tenue des feuilles de présence au fur et à mesure des arrivées.
- Rencontre avec les parents pour connaître la vie de l'enfant durant la semaine (son rythme, son état de santé, de fatigue...).
- Information de la vie de l'ALSH, sur l'emploi du temps de la journée, voire des jours à venir (si sorties : information, tenue et matériel à apporter).
- Lien entre la famille et la structure pour l'enfant. Sert à le rassurer et le mettre en confiance pour la journée.
- Mise en place de petits ateliers (jeu de ludothèque, jeux de construction, dessins...)
- Coin petit déjeuner sous forme de buffet aménagé où l'enfant vient se restaurer, sous la surveillance ou la vigilance d'un animateur.

RASSEMBLEMENT DU MATIN : 9h30 – 9h45 :

- Rassemblement et mise en train, sous forme de chants et/ou de forum
- Moment d'échange oral du groupe sur l'actualité, les anniversaires, les inquiétudes...
- Présentation de la journée.

ANIMATION MATIN 9h45 - 11h45 (s'adapte selon le groupe et l'âge)

- L'enfant choisi l'activité qui s'inscrit dans un projet d'animation
- Les animations sont prévues et préparées. Elles sont mises en place pendant le temps d'accueil et pas au moment où l'animateur anime –met de la vie-
- Proposer un choix d'animation pour l'enfant est important : s'il ne souhaite pas y participer pour différentes raisons, l'équipe prend en compte son choix en aménageant l'espace afin que l'enfant puisse se détendre sans pratiquer d'activité cadrée.
- 11h45 - 12h00 : Toilette et hygiène
- Accueil des nouveaux arrivants

REPAS : 12h00 - 12h45

12h45 - 13h00 : Toilette et hygiène

TEMPS CALME : 13h00 – 13h50

TEMPS SIESTE : 13h00 – 15h30

- Temps libre mais calme et accueil des nouveaux arrivants.
- Les enfants de 3 ans font la sieste ainsi que tous ceux qui le souhaitent jusqu'à 15h30.
- Des ateliers calmes sont proposés (dessin, jeux de société, livres, puzzles...). Tout comme les projets d'activités, ces ateliers doivent être réfléchis en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre un aménagement optimal pour les enfants.

MISE EN TRAIN 13h50-14h00

Rassemblement et reprise du groupe par l'équipe d'animation.

ANIMATION APRÈS MIDI 14h00 - 16h00 :

Reprise du projet d'animation et/ou grands jeux.

GOUTER 16h00 - 16h45

- Il se prend au restaurant scolaire
- Les animateurs à tour de rôle préparent et rangent le gouter
- Temps d'apprentissage et de responsabilisation : l'animateur en préparation peut prendre un enfant ou deux pour préparer avec lui ce temps.

Il reste un dernier temps de rassemblement avant la fin de la journée du centre. Petit moment de bilan enfant/animateurs. Évaluation enfant.

ACCUEIL DU SOIR 16h45 - 18h30 :

- Accueil des parents et départ échelonné des enfants.
- Mise en place de petits ateliers libres.
- Les départs sont échelonnés. Fatigue d'une journée et pour l'enfant et pour l'adulte. Pas trop long, synthèse journée, repas, animation, les problèmes rencontrés
- Moment convivial et pas d'angoisse. L'ALSH est un lieu où l'enfant doit avoir envie d'aller donc ce temps doit rester positif.

2) Annexe 2 : journée type en ALP

L'accueil du matin avant la classe :

En ALP Maternel :

Les animateurs sont placés dans des lieux stratégiques : un animateur/trice à l'entrée de la salle, accueille les enfants et leurs parents, rassure les 2 parties avec une attitude et des paroles accueillantes, facilite la séparation, câline l'enfant de maternelle si besoin et quand l'enfant est prêt l'accompagne vers les différents coins thématiques mis en vie par les deux autres animatrices. Un animateur/trice au coin histoires et jeux de société, l'autre au coin dessin, coloriage ou entre les deux, les coins garage, lego, dinette ou poupées.

Un temps de rassemblement, se fait tous les matins, ce temps sert pour s'exprimer, passer des informations, faire passer les enfants tranquillement aux toilettes...

Puis des petits groupes de 8 enfants sortent dans le hall d'accueil avec un animateur pour mettre leur manteau et reviennent s'asseoir dans leur salle, ceci afin d'annoncer en douceur la transition entre l'accueil de loisirs et l'école.

Vers 8h10 à 8h15 départ à l'école, les animatrices accompagnent les enfants dans chaque classe juste avant l'ouverture de l'école à 8h20 pour l'école maternelle.

En ALP Élémentaire :

L'accueil se fait de 7h30 à 8h35. Il est au calme et les animateurs sont proposant d'activités (plutôt calme) selon la demande des enfants (dans la salle élémentaire de l'accueil de loisirs).

A partir de 8h00, le groupe se scinde en deux, un qui reste dedans et un qui sort. Les enfants ont besoin d'être sur du temps libre avant une reprise de classe à 8h45.

Un rassemblement dans la salle élémentaire se fait vers 8h25, l'équipe fait l'appel et les enfants sortent au fur et à mesure se ranger devant l'accueil de loisirs avant de rejoindre l'école du Micocoulier situé à 7 minutes à pieds.

Pour les sorties scolaires exceptionnelles dont le départ à lieu avant la fin de l'ALP, ce sont les enseignants qui viennent chercher les enfants concernés dans la cour de l'école du Micocoulier ou une personne de l'équipe emmène les enfants au rendez-vous prévu avec l'enseignant.

La pause méridienne :

De 11h50 à 13h50 : il y a deux services de restauration sur le restaurant scolaire (11h50 et 12h45).

En maternelle :

Les ATSEM et animateurs vont chercher les enfants dans les classes des petites sections et grandes sections (après l'ouverture de l'école pour les GS), font l'appel dans chaque classe. Les petites sections passent aux toilettes à 11h45 avec leur ATSEM et vont directement en cantine pour éviter le croisement des parents qui viennent récupérer les enfants à midi. Le passage aux toilettes avant le repas est effectué par les ATSEMS et les animateurs.

Puis ils rentrent par petits groupes dans leur salle de restauration ou le personnel de service les attend, ils s'installent ou ils veulent, les plus petits et ceux qui ont un PAI restent à la table de leur ATSEM.

Les grandes sections arrivent vers 11h55 dans le self, et sont les premiers à s'y installer avant l'arrivée de la zone 1 des élémentaires.

Les moyennes sections commencent par les activités avant de manger. Ils sont récupérés dans les classes vers 11h55. Ils se rassemblent au centre de loisirs et choisissent les activités qu'ils veulent faire.

Ils mangent à 12h45 au restaurant scolaire.

Les enfants font l'apprentissage de l'autonomie accompagnés avec bienveillance par les animateurs : manger seul, essayer de se servir, essayer de couper ses aliments, en redemander, goûter le plus possible en respectant les goûts de chacun, se tenir correctement à table, être poli et calme, aider au débarrasage.

L'autre groupe d'enfant est amené jouer dans la cour de l'école ou dans une des salles d'activité du centre de loisirs, dans la salle de motricité.

L'école met à disposition les jeux de la cour, au centre de loisirs les enfants participent aux animations organisées par l'équipe (jeux en tout genre, art plastique, contes, coins thématiques)

A 13h00 : les PS qui font la sieste vont se préparer pour aller dormir dans le dortoir de l'école maternelle avec leurs ATSEM.

En élémentaire :

A 11h40, Les animateurs vont chercher les enfants inscrits sur leur liste dans chaque classe de l'école et les emmènent se ranger dans la cour de l'école pour pouvoir compter le groupe total des enfants inscrits.

11h55 : départ vers le restaurant scolaire pour la zone 1, la zone 2 est en temps d'animation, programmé à l'avance et présenté chaque jour au groupe. En fin d'activité, les enfants participent au rangement des salles d'activité.

Dans le self, les enfants prennent au fur et à mesure leur plateau et s'installent progressivement sur les tables. Le personnel de service sert et les animateurs orientent les enfants, les installe et vérifie les plateaux et le bon déroulement du repas. L'équipe d'animation demande aux enfants de goûter à tous les plats, s'ils n'aiment pas ils ne sont pas obligés d'en manger, par contre les animateurs veillent à ce que chaque enfant mange quelque chose.

Projet pédagogique structure 3-17 ans 2025-2026

En fin de repas, chaque enfant participe au rangement et au tri des déchets en débarrassant son plateau.

Une fois le repas terminé, les enfants sortent par petits groupes et vont être rassemblés par groupe sous le chapiteau pour retourner à l'école progressivement.

C'est le temps d'animation pour la zone 1, l'enfant choisit.

A 12h35 la deuxième vague de repas mélange des deux zones

13h00 : la troisième vague de repas de zone 2 seulement

Les enfants retournent à l'école pour une reprise de la classe à 14h. L'école ouvre ses portes à 13h50, ils ont donc un petit temps libre tous ensemble.

Accueil du soir :

En maternelle : 16h50-18h30

A 16h45, les animateurs vont récupérer les enfants qui sont inscrits en ALP du soir. De 16h55 à 17h les animateurs font passer les enfants aux toilettes. Ensuite chaque animateur descend dans la cour. Les enfants se répartissent dans les lieux d'activités selon leurs âges et ensuite plusieurs activités leur sont proposées.

Ils peuvent participer aux animations qui leur sont proposées ou jouer dans les coins thématiques.

Le départ des enfants est échelonné jusqu'à 18h 30

En élémentaire : 17h-18h30

Les animateurs vont chercher les enfants dans chaque classe à 17h puis forment 3 groupes dans la cour. Ces groupes sont définis à l'avance grâce aux fiches d'inscriptions, et prendra le chemin à pied jusqu'aux lieux d'activités :

- Activité intérieure à l'Aquarium pour la zone 2
- Activité intérieure au centre de loisirs pour la zone 1
- Activité extérieure ou sportive pour les deux zones (salle de motricité et cour de l'école maternelle)

Le départ des enfants est échelonné jusqu'à 18h30.

3) Annexe 3 : Organigramme

